



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01712

Numéro SIREN : 829 122 506

Nom ou dénomination : A.V. Simulation

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2017 sous le numéro de dépôt A2017/016160

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



2061624

Dénomination : A.V. Simulation
Adresse : 7 avenue Albert Durand 31700 Blagnac -FRANCE-

n° de gestion : 2017B01712
n° d'identification : 829 122 506

n° de dépôt : A2017/016160
Date du dépôt : 02/10/2017

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 04/07/2017



2061624

A.V Simulation
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 7, avenue Albert Durand - 31700 Blagnac
829 122 506 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

4 juillet 2017

Le 4 juillet 2017, dans les locaux du siège social ;

OKTAL,

Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 €, dont le siège social est 2, rue Boudeville, 31100 Toulouse, immatriculée au R.C.S. de Toulouse sous le numéro 349 103 531, représentée par M. Philippe Robardey, Président de la Société,

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 € de valeur nominale composant le capital de la société A.V. Simulation, associé unique de ladite société,

A pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour ci-après :

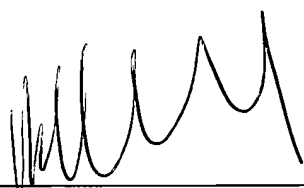
- Désignation de commissaires aux comptes.

Décision

En application des dispositions de l'article L 227-9-1 du Code de Commerce, l'associé unique désigne, à compter de ce jour et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la décision des associés appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, en qualité de Commissaires aux comptes :

- KPMG, représenté par Monsieur Christian LIBEROS ;
- EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST, représenté par Monsieur Jean-Marie FERRANDO.

Les Commissaires aux comptes ont fait savoir qu'ils acceptaient ces fonctions et n'étaient frappés d'aucune mesure ou incompatibilité susceptible de leur en interdire l'exercice.



Pour A.V.Simulation
M. Philippe Robardey